

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 46 (1975)
Heft: 2

Artikel: L'industrie et les arts et métiers du Jura en 1971 et 1973
Autor: Farine, Edmond
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVI^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 2 Février 1975

SOMMAIRE

L'industrie et les arts et métiers du Jura en 1971-1973, par M. E. Farine (33) ; Qu'est-ce que la stagflation ? par M. G. Blardone (48) ; Révision partielle de la loi fiscale bernoise (52) ; Chronique économique (55).

L'industrie et les arts et métiers du Jura en 1971 et 1973

par Edmond FARINE,

collaborateur du délégué au développement économique du canton de Berne

1. Introduction

L'importance du secteur secondaire du Jura est relativement grande ; en 1970, les deux tiers des personnes actives y étaient occupées. Les statistiques à disposition ne font cependant pas le détail des branches ; le recensement des entreprises de 1965, quant à lui, se borne aux grands secteurs de l'industrie et des arts et métiers, du bâtiment et des travaux du génie civil pour ce qui concerne le secondaire.

Une autre source de renseignements devait par conséquent être employée. En vertu de la loi fédérale sur le travail du 13 mars 1964, certaines entreprises industrielles sont assujetties à des prescriptions spéciales et doivent être enregistrées. Sont réputées industrielles au sens de la loi, les entreprises qui font usage d'installations fixes à caractère durable pour produire, transformer ou traiter des

biens ou pour produire, transformer ou transporter de l'énergie, lorsque :

- a) l'emploi de machines ou d'autres installations techniques ou bien l'exécution d'opérations en série déterminent la manière de travailler ou l'organisation du travail et que le personnel d'exploitation comprend, pour ces activités, au moins six travailleurs, ou lorsque
- b) des procédés automatiques exercent une influence déterminante sur la manière de travailler ou l'organisation du travail, ou lorsque
- c) la vie ou la santé des travailleurs sont exposés à des dangers particuliers (art. 5).

Il s'agit cependant de signaler qu'on ne prend pas en considération les entreprises occupant moins de six travailleurs à moins que l'exploitation n'utilise un

procédé automatique ou présente des dangers particuliers. Ne sont en outre pas comptés :

- le personnel de bureau, technique ou commercial, ni les autres travailleurs qui ne sont pas occupés soit à la production, à la transformation ou au traitement de biens ;
- les apprentis, volontaires, stagiaires, ni les autres personnes dont l'occupation dans l'exploitation n'est que temporaire ;

— les travailleurs occupés principalement à l'extérieur de l'exploitation, tels les monteurs, chauffeurs, etc.

Le présent rapport ne constitue par conséquent pas une statistique exhaustive du secteur secondaire. Les travailleurs soumis aux prescriptions spéciales de la loi sur le travail — sur lesquels portent les données qui suivent — ne représentent en effet que les 52 % des personnes actives du secteur secondaire (57 % en 1971).

2. Les caractéristiques structurelles de l'industrie jurassienne

2.1. Les groupes et sous-groupes économiques.

Tous les groupes économiques de l'industrie et des arts et métiers étaient représentés dans le Jura en 1971 et 1973, à l'exception

- de la fabrication de spiritueux et d'autres boissons ;
- du traitement du pétrole ;
- des instruments de musique.

Cependant, plusieurs groupes ne comptent qu'une entreprise et d'autres moins de 50 travailleurs ; c'est notamment le cas, pour ce qui concerne ce dernier point, des groupes suivants :

- voitures d'enfants, jouets, engins de sport ;
- fabrication et mise en œuvre du cuir (chaussures exceptées) ;
- industrie du caoutchouc et des matières plastiques ;
- industrie chimique ;
- bijouterie, gravure et frappe.

Les entreprises de ces cinq branches occupent 118 (115) travailleurs¹, soit, sur un total de quelque 23 000 (25 000) pour

l'ensemble du Jura dans l'industrie et les arts et métiers, le 0,5 % (0,4 %).

Le groupe le plus important est celui de l'industrie horlogère avec 255 (295) entreprises, soit les $\frac{6}{10}$ du total (idem), et 10 875 (11 707) travailleurs correspondant à 47,4 % (47,1 %) du total des personnes occupées. Le groupe des machines, appareils, véhicules arrive en seconde position avec 53 (61) entreprises — $\frac{1}{8}$ du total — (idem) et 4844 (5384) travailleurs — 21,1 % — (21,7 %). Vient ensuite l'industrie métallurgique et les artisans sur métaux avec 46 (52) entreprises — $\frac{1}{10}$ du total — (idem) et 2136 (2384) travailleurs — 9,3 % — (9,6 %). Ces deux derniers groupes représentent près du $\frac{1}{4}$ des entreprises industrielles et occupent 30 % de la main-d'œuvre (identique en 1971). Le groupe de la mise en œuvre de la terre et de la pierre occupe 1587 (1427) travailleurs ou les 6,9 % (5,7 %). Dans tous les autres groupes, le nombre de travailleurs est inférieur à 1000 unités. Cependant, les branches de l'industrie textile et de l'industrie du vêtement et de la chaussure offrent ensemble quelque 1200 (1600) postes de travail.

Sous-groupes économiques

Dans l'industrie horlogère les 255 (295) entreprises recensées travaillent dans les domaines suivants :

- ébauches et pièces détachées
- fabrication et assemblage de montres
- horloges, pendules et réveils
- outils d'horloger

	1973	1971
— ébauches et pièces détachées	185	203 E *
— fabrication et assemblage de montres	61	79 E
— horloges, pendules et réveils	2	3 E
— outils d'horloger	7	10 E

¹ Entre parenthèses : les chiffres de l'année 1971.

Les 53 (61) exploitations de l'industrie des machines, appareils et véhicules se répartissent principalement dans les sous-groupes suivants :

— machines-outils	22	21 E
— autres machines et appareils	12	13 E
— appareils et instruments de précision	6	7 E

Dans le groupe de l'industrie métallurgique et des artisans sur métaux, les 46 (52) entreprises ressortissent notamment aux domaines suivants :

— outillage pour machines et presses	11	12 E
— vis, pièces décolletées	7	9 E
— serrurerie, constructions métalliques	6	7 E
— fonderie de métaux, robinetterie	4	4 E

Sur les 25 (31) entreprises qui transforment le bois et le liège, 12 (16) sont constituées de scieries et d'ateliers de rabotage.

Sur les 14 (14) entreprises mettant en œuvre la terre et la pierre

— 4 (4) fabriquent du ciment, de la chaux ou du gypse ;

— 4 (4) fabriquent des pierres artificielles et des articles de ciment.

Dans la branche du vêtement, 4 (4) entreprises fabriquent des vêtements pour hommes et garçons, 3 (3) des bas et des chaussettes, 2 (2) des sous-vêtements de tricot sur un total de 14 (14) entreprises.

Tableau 1

Nombre d'exploitations et de personnes occupées dans les groupes économiques en 1971 et 1973

Groupe économique	Nombre d'exploitations		Nombre de travailleurs	
	1971	1973	1971	1973
Horlogerie	295	255	11 707	10 875
Machines	61	53	5 384	4 844
Métallurgie	52	46	2 384	2 136
Terre et pierre	14	14	1 427	1 587
Vêtements	14	14	892	778
Papier	6	5	756	614
Tabac	1	1	463	594
Bois	31	25	560	514
Textile	2	1	701	422
Produits alimentaires	6	7	277	297
Arts graphiques	11	10	171	173
Matières plastiques	4	4	50	50
Bijouterie	2	2	23	27
Chimie	1	1	24	25
Cuir	1	1	12	10
Voitures d'enfant	1	1	6	6
	502	440	24 837	22 952

2.2. La main-d'œuvre occupée

a) La main-d'œuvre féminine

Lors du recensement fédéral de la population de 1970, on comptait un taux de travailleurs féminins de 38,1 % dans le secteur secondaire. Dans les entreprises

industrielles soumises à la loi sur le travail, en 1973, le taux était de 33,8 % (32,8 % en 1971) pour l'ensemble du Jura. Cependant le pourcentage varie considérablement d'une branche à l'autre ainsi qu'en témoigne le tableau suivant :

* E = entreprises.

Tableau 2

Proportion de main-d'œuvre féminine dans les groupes économiques en 1971 et 1973

Groupe économique	% de main-d'œuvre féminine	
	1971	1973
Vêtements, lingerie		
chaussures	76	77
Industrie textile	66	72
Industrie des matières plastiques	60	62
Produits alimentaires et fourrages	51	50
Industrie horlogère	44	47
Industrie du tabac	35	43
Industrie du papier	22	22
Arts graphiques	15	17
Terre et pierre	16	16
Industrie métallurgique	16	15
Industrie des machines	11	11
Transformation du bois	7	8

b) La main-d'œuvre étrangère

Dans l'ensemble du Jura, les 34 % des travailleurs de l'industrie sont constitués d'étrangers. La proportion varie cependant d'un groupe économique à l'autre ainsi qu'on peut le constater dans le tableau qui suit :

Tableau 3

Proportion de main-d'œuvre étrangère dans les groupes économiques en 1971 et 1973

Groupe économique	% de travailleurs étrangers (en tout)	
	1971	1973
Industrie textile	88	89
Vêtements, lingerie, chaussures	67	67
Terre et pierre	49	51
Produits alimentaires et fourrages	49	46
Transformation du bois	47	44
Industrie du papier	43	40
Matières plastiques	36	36

Industrie métallurgique	40	36
Industrie horlogère	27	29
Industrie des machines	29	28
Industrie du tabac	18	22
Arts graphiques	6	7

c) La main-d'œuvre frontalière

Sur un total de 22 952 travailleurs (24 837) occupés dans l'industrie et les arts et métiers, 1963 (1863) viennent chaque jour d'outre-Jura, ce qui correspond à 8,5 % (7,5 %) de l'ensemble des travailleurs occupés.

Le tableau 4 renseigne sur les branches économiques qui emploient cette main-d'œuvre frontalière :

Tableau 4

Main-d'œuvre frontalière par groupes économiques en 1971 et 1973

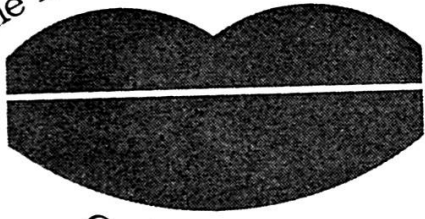
Groupe économique	Frontaliers	
	1971	1973
Horlogerie	739	820
Textile	438	361
Vêtements	201	207
Terre et pierre	84	178
Tabac	72	120
Métallurgie	139	96
Machines	74	76
Papier	92	60
Autres groupes	24	45
	1863	1963

Les frontaliers de sexe féminin sont au nombre de 1160 (1077) et ceux du sexe masculin au nombre de 803 (786).

2.3. La grandeur des entreprises

Les petites exploitations groupant moins de 50 travailleurs sont les plus nombreuses 327 (385) sur un total de 440 (502) exploitations industrielles jurassiennes ; elles groupent 6113 (6806) travailleurs, soit 27 % (27 %). Les entreprises moyennes, de 50 à 199 travailleurs, sont au nombre de 92 (91) ; 9082 (9067) travailleurs y sont occupés, soit les 40 % (37 %).

Camille Bloch Schokolade mundet allen gut



Camille Bloch chocolats pour la bonne bouche

Camille Bloch chocolate a magic mouthful

Camille Bloch cioccolata delizia la bocca

 **Camille Bloch**

BÂTON AU CHOCOLAT ET NOISETTES
Ragusa
 CAMILLE BLOCH

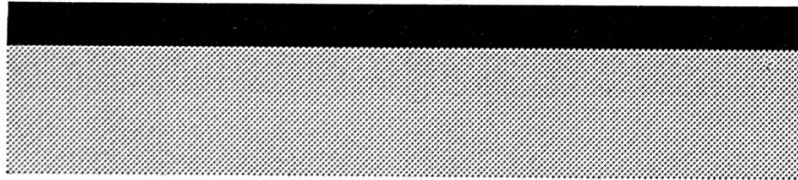


1706

ma banque



Union de Banques Suisses



Rue Traversière 8
Téléphone 066 65 12 41
2900 PORRENTUUY

1723

224/B

Loterie SEVA

1 x 100'000

1 x 5'000

5 x 1'000

prix du billet fr. 5.-

Tirage 20 mars

1745

Tableau 5

Grandeur des exploitations selon le nombre de travailleurs occupés en 1973

Exploitations occupant de . . . à . . . travailleurs	Exploitations		Travailleurs	
	Effectif	%	Effectif	%
6 — 9	83	19	590	3
10 — 19	117	27	1 628	7
20 — 49	127	29	3 895	17
50 — 99	51	12	3 485	15
100 — 199	41	9	5 597	24
200 — 499	18	4	5 766	25
500 +	3	1	1 991	9
	440	100	22 952	100

On compte 21 entreprises (26) de plus de 200 travailleurs, dont 3 (3) avec plus de 500 personnes occupées ; leur main-d'œuvre se chiffre à 7757 travailleurs (8964) ; soit 34 % du total (36 %).

Il est à noter que les 7 entreprises du groupe des machines qui occupent

plus de 200 travailleurs ont une main-d'œuvre qui représente les 56 % (55 %) de celle occupée dans la branche.

Les 2 exploitations du groupe papier, sur un total de 5 (6), occupent 85 % (65 %) des travailleurs de la branche.

Tableau 6

Exploitations occupant plus de 200 travailleurs selon les groupes économiques en 1971 et 1973

Groupe économique	Exploitations		Travailleurs	
	1971	1973	1971	1973
Machines	7	7	2972	2696
Horlogerie	6	7	2170	2281
Terre et pierre	2	1	780	719
Tabac	1	1	463	594
Métallurgie	3	2	750	524
Papier	2	2	490	521
Textile	2	1	701	422

2.4. L'évolution du nombre d'entreprises industrielles et de travailleurs soumis aux prescriptions spéciales de 1971 à 1973

En 1971, on enregistrait 502 exploitations industrielles dans les sept districts jurasiens ; le chiffre est tombé à 440 en 1973. La diminution du nombre d'établissements peut être attribuée à différents motifs. Si les fermetures d'exploitations ont été peu nombreuses, maintes entreprises ont poursuivi leur activité économique en tant qu'entreprises non industrielles au sens de la loi sur le travail (modification de bases légales, exploita-

tions occupant moins de 6 travailleurs, changement d'activité économique, etc.). Il y a eu également 7 nouveaux assujettissements.

Pour l'ensemble de la Suisse, au cours de la même période, il y eut proportionnellement plus d'assujettissements que dans le Jura en comparaison des radiations (1 à 4 contre 1 à 10). La diminution du total des entreprises et du total des travailleurs soumis aux prescriptions spéciales est également relativement plus faible dans la moyenne suisse que dans le Jura, ainsi que cela ressort du tableau suivant :

Tableau 7

Variation du nombre d'exploitations et de travailleurs assujettis entre 1971 et 1973 dans le Jura et en Suisse

	1971		1973		Variation 1971-1973 en %	
	E	T	E	T	E	T
Jura	502	24 837	440	22 952	- 12	- 8
Suisse	11 766	841 160	10 663	798 650	- 9	- 5

E = Exploitations.
T = Travailleurs.

Comparativement à la moyenne suisse, la baisse du nombre de travailleurs soumis aux prescriptions spéciales s'est surtout effectuée au détriment des éléments féminins. La diminution de l'effectif des travailleurs féminins du Jura est proportionnellement égale à celle enregistrée en Suisse au cours de la même période.

La diminution de l'effectif des travailleurs soumis aux prescriptions spéciales est imputable à toutes les branches d'activité, hormis la fabrication de produits alimentaires et fourragers (+ 7 %), le

tabac (+ 28 %) et la mise en œuvre de la terre et de la pierre (+ 11 %). A l'exception du groupe tabac, une évolution similaire s'est opérée dans la moyenne suisse, relativement plus faible toutefois.

La diminution constatée entre 1971 et 1973 s'est opérée essentiellement, aussi bien en ce qui concerne le nombre d'entreprises que le nombre de travailleurs, au détriment des exploitations occupant moins de 50 personnes et de celles de plus de 200 travailleurs comme on peut le constater sur le tableau qui suit :

Tableau 8

Variation du nombre d'exploitations et de travailleurs assujettis entre 1971 et 1973 selon la grandeur des entreprises

	1971		1973		Variation absolue	
	E	T	E	T	E	T
Entreprises occupant d 1 à 49 travailleurs	385	6806	327	6113	- 58	- 693
Entreprises occupant de 50 à 199 travailleurs	91	9067	92	9082	+ 1	+ 15
Entreprises occupant plus de 200 travailleurs	26	8964	21	7757	- 5	- 1207

E = Exploitations.
T = Travailleurs.

Le pourcentage de main-d'œuvre féminine occupée par branche économique, de même que l'effectif des travailleurs étrangers par groupes économiques n'ont pas subi de modification notable durant la période considérée.

2.5. Les perspectives d'activité des groupes d'industries

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail publie régulièrement des données relatives à la situation dans l'industrie et le bâtiment.

Tableau 9

Indice appréciaatif des perspectives d'activité des groupes d'industrie en Suisse pour le troisième trimestre 1974

Groupe économique	Indice ²
1. Industrie chimique	138
2. Industrie du papier	131
3. Fabrication de produits alimentaires et fourragers	123
4. Fabrication de spiritueux et autres boissons	120
Industrie des métaux et machines	120
5. Bijouterie, gravure et frappe	115
6. Industrie horlogère	114
7. Arts graphiques	112
Fabrication et mise en œuvre du cuir	112
8. Industrie du caoutchouc et des matières plastiques	111
9. Vêtements, lingerie, chaussures	109
10. Industrie du tabac	106
11. Transformation du bois et du liège	101
12. Mise en œuvre de la terre et de la pierre	99
13. Industrie textile	98
Moyenne de l'industrie et des arts et métiers	116

² 150 = perspectives bonnes
100 = perspectives satisfaisantes ou incertaines
50 = perspectives mauvaises

Source : « La Vie Economique », 11/1974.

Au vu de ce tableau, nous constatons que seules cinq branches ont un indice appréciaatif des perspectives d'activité supérieur à celui de la moyenne des entreprises industrielles.

En ce qui concerne la situation dans le Jura, les entreprises de ces cinq branches occupent 7916 personnes, soit les 34 % de l'ensemble des travailleurs. Pour la Suisse, ce pourcentage est de 61.

Le manque de diversification de l'économie jurassienne a déjà été constaté à maintes reprises. D'autre part, l'industrie jurassienne souffre d'une sous-représentation des branches dynamiques et des industries de pointe. A cet égard, il est intéressant d'établir une comparaison entre la structure de l'industrie jurassienne et la cessation d'activité d'entreprises industrielles entre 1970 et 1973 en Suisse.

Tableau 10

Cessation d'activité d'entreprises industrielles entre 1970 et 1973 en Suisse

Branche économique	Nombre de travailleurs concernés
Vêtements	2615
Horlogerie	1306
Textile	1293
Machines	1064
Métallurgie	1017
Produits alimentaires	920
Transformation du bois et du liège	658
Mise en œuvre de la terre et de la pierre	611
Industrie du papier	386
Industrie du tabac	358

Arts graphiques	289
Fabrication et mise en œuvre du cuir	238
Industrie chimique	231

Source : « La Vie Economique », 4/1974.

Compte tenu de l'importance des branches économiques de l'industrie jurassienne selon le nombre de travailleurs occupés, nous constatons que les branches où les travailleurs sont les plus nombreux se retrouvent en tête du tableau précédent.

Les cinq premiers groupes économiques du tableau de la page précédente regroupent, dans le Jura, 83 % de l'ensemble des travailleurs, alors que la proportion n'est que de 65 % pour la Suisse.

2.6. Les salaires et les traitements versés selon les branches économiques

Chaque année, l'OFIAMT effectue une enquête sur les salaires et les traitements. Cette étude porte notamment sur les gains horaires moyens des ouvriers et ouvrières, sur les traitements mensuels moyens des employés et employées ainsi que sur l'évolution des salaires et des traitements. Cette évolution est cal-

culée en pondérant les gains moyens absolus des diverses catégories de travailleurs proportionnellement à l'importance respective de ces dernières selon le recensement des entreprises de 1965. Les gains horaires moyens des ouvriers sont déterminés à partir des données sur la somme des salaires et des heures de travail d'une période de paie, les traitements mensuels moyens des employés sont obtenus en divisant la somme des gains par le nombre des employés. Compte tenu de ce fait, il est clair que les données ne peuvent être que générales et que des conclusions partielles ne peuvent pas être tirées sans autres, étant donné que des variations parfois importantes ont été notées à l'intérieur des groupes économiques selon les catégories d'ouvriers et d'employés.

Le tableau suivant renseigne sur les gains moyens touchés par les travailleurs selon les branches économiques en 1973 :

Tableau 11

Gains horaires moyens des ouvriers et ouvrières en Suisse en 1973

Ouvriers	Fr.	Ouvrières	Fr.
1. Arts graphiques	12.21	1. Industrie chimique	7.98
2. Industrie chimique	11.69	2. Arts graphiques	7.24
3. Matières plastiques	10.98	3. Terre et pierre	7.08
4. Industrie du papier	10.49	4. Métallurgie et machines	7.—
5. Métallurgie et machines	10.44	5. Transformation du bois	6.99
6. Bijouterie	10.38	6. Bijouterie	6.88
7. Terre et pierre	10.24	7. Matières plastiques	6.80
8. Transformation du bois	10.09	8. Papier	6.71
9. Produits alimentaires	9.93	9. Textile	6.69
10. Industrie textile	9.78	10. Horlogerie	6.64
11. Vêtements	9.74	11. Vêtements	6.62
12. Horlogerie	9.67	12. Spiritueux et boissons	6.54
13. Spiritueux et boissons	9.65	13. Produits alimentaires	6.52
14. Mise en œuvre du cuir	9.61	14. Mise en œuvre du cuir	6.42
15. Tabac	9.50	15. Tabac	6.37
Industrie, arts et métiers	10.40	Industrie, arts et métiers	6.80

Source : « La Vie Economique », 5/1974.

**Presque toutes les
montres suisses ont
deux aiguilles,
un cadran,
une boîte,
une marque.
Et une âme
«Ebauches S.A.»**

Voici une ébauche



Nos 10 000 collaborateurs en
fabriquent 50 millions chaque année,
dans nos 23 centres de production.

**70 montres suisses sur
100 donnent l'heure
grâce à nous.**

Entreprise générale
Bâtiment
Génie civil
Peinture
Bureau d'architecture
Gérance immobilière

PARIETTI & GINDRAT SA

PORRENTROY
BONCOURT
DELÉMONT
MOUTIER

1730

Le goût du vrai.

Parisienne

SUPER

Choisir. De bons tabacs. Equilibrer leur mélange. Maintenir la pureté du goût. Pour retrouver le naturel du plaisir.

1733

Lintas PS 74 D

Il ressort du tableau précédent que les ouvriers de cinq groupes économiques et les ouvrières de 7 groupes ont un salaire horaire moyen supérieur à celui de la moyenne de l'industrie et des arts et métiers. Les ouvriers de ces cinq branches représentent les 45 % du total des travailleurs masculins de l'industrie et des arts et métiers du Jura. En ce qui concerne la main-d'œuvre féminine ayant un gain supérieur à la moyenne, elle ne représente que 16 %. Les chiffres respectifs pour l'ensemble de la Suisse sont 70 % et 48 %.

Si l'industrie du tabac occupe le dernier rang du classement des groupes économiques en ce qui concerne les gains horaires moyens des ouvriers et ouvrières, il faut mentionner que cette branche

économique n'occupe, dans le Jura, que 2,6 % de la main-d'œuvre soumise aux prescriptions spéciales de la loi sur le travail.

L'industrie horlogère jurassienne, qui occupe les 38 % de la main-d'œuvre masculine et les 65 % de la main-d'œuvre féminine offre un gain horaire moyen classé au 12^e rang des groupes économiques pour les ouvriers et au 10^e rang pour les ouvrières. La situation s'aggrave davantage en ce qui concerne les traitements moyens des employés et employées, puisque l'industrie horlogère est à l'avant-dernier rang des groupes économiques (14^e) pour les traitements des employés et au dernier rang (15^e) pour ceux des employées, comme on peut le constater sur le tableau suivant :

Tableau 12

Traitements mensuels moyens des employés et employées en Suisse en 1973

Employés	Fr.	Employées	Fr.
1. Industrie chimique	2878	1. Industrie chimique	2017
2. Terre et pierre	2770	2. Terre et pierre	1847
3. Papier	2738	3. Tabac	1781
4. Arts graphiques	2665	4. Bois	1764
5. Métallurgie et machines	2607	5. Arts graphiques	1728
6. Bois	2600	6. Boissons	1710
7. Plastique	2585	7. Cuir	1698
8. Produits alimentaires	2553	8. Papier	1697
9. Cuir	2542	9. Plastique	1691
10. Textile	2520	10. Métallurgie et machines	1666
11. Tabac	2517	11. Textile	1657
12. Boissons	2485	12. Bijouterie	1631
13. Bijouterie	2456	13. Vêtements	1623
14. Horlogerie	2394	14. Produits alimentaires	1570
15. Vêtements	2383	15. Horlogerie	1541
Industrie, arts et métiers	2614	Industrie, arts et métiers	1674

Source : « La Vie Economique », 5/1974.

Alors que l'indice général des prix à la consommation a augmenté de 31,3 % entre octobre 1969 et octobre 1973, les gains moyens des travailleurs de tous les groupes économiques ont augmenté

dans une plus forte mesure. Des différences notables apparaissent cependant entre les branches économiques comme le démontre le tableau suivant :

Tableau 13

Indice 1973 des gains moyens de tous les travailleurs en Suisse (indice 1969 = 100)

1. Industrie textile	164
2. Mise en œuvre de la terre et de la pierre	160
3. Fabrication de produits alimentaires	
Industrie du papier	
Industrie du caoutchouc et des matières plastiques	158
4. Fabrication de vêtements	
Transformation du bois	157
5. Industrie du tabac	155
6. Instruments de musique	154
7. Arts graphiques	
Fabrication et mise en œuvre du cuir	
Industrie métallurgique et machines	153
8. Industrie chimique	152
9. Fabrication de spiritueux et autres boissons	148
10. Bijouterie, gravure et frappe	143
11. Industrie horlogère	142
Industrie, arts et métiers	154

Source : « La Vie Economique », 5/1974.

Les travailleurs occupés dans les branches ayant un indice supérieur à la moyenne de l'industrie et des arts et métiers représentent, en Suisse, 32 % de l'ensemble de la main-d'œuvre. Dans le Jura, ils n'en représentent que les 21 %.

A mentionner également la dernière place de l'industrie horlogère (47 % des travailleurs de l'industrie et des arts et métiers du Jura) parmi le classement des branches économiques.

3. Les caractéristiques régionales de l'économie jurassienne

3.1. La localisation des branches économiques par district

Les différents groupes économiques sont représentés, selon le nombre de travailleurs, de la manière suivante dans les districts :

Horlogerie : 10 875 travailleurs (11 707).

Elle est principalement représentée dans le district de Courtelary — 28 % du total jurassien — (29 %) ; elle occupe respectivement 23 % (21 %), 20 % (19 %) et 19 % (20 %) des travailleurs de la branche dans les districts de Porrentruy, Delémont et Moutier.

Machines : 4844 travailleurs (5384).

Le district de Moutier arrive nettement en tête avec 53 % des travailleurs (53 %).

Il est suivi de celui de Delémont avec 22 % (22 %) et Courtelary avec 14 % (13 %).

Métallurgie : 2136 travailleurs (2384).

Grande part également à Moutier — 49 % des travailleurs — (48 %) ; Delémont et Porrentruy ont respectivement 15 % (16 %) et 13 % (15 %) ; alors que Laufon a 12 % (11 %).

Terre et pierre : 1587 travailleurs (1427).

Les 63 % (63 %) des travailleurs sont occupés dans le district de Laufon. Moutier arrive en seconde position avec 19 % (19 %). Viennent ensuite Courtelary avec 8 % (9 %) et Porrentruy avec 7 % (7 %).

Vêtements : 778 travailleurs (892).

Industrie localisée principalement dans le district de Porrentruy, 73 % des tra-

vailleurs (75 %). Delémont et Laufon ont chacun 13 % (13, respectivement 12 %).

Papier : 614 travailleurs (756).

Le groupe occupe des travailleurs dans le Laufonnais pour 89 % (92 %).

Tabac : 594 travailleurs (463).

Un seul établissement dans le district de Porrentruy (idem).

Bois et liège : 514 travailleurs (560).

On trouve cette industrie dans tous les districts (idem).

Textile : 422 travailleurs (701).

Cette industrie n'est localisée que dans le district de Porrentruy en 1973. En 1971, 55 % des travailleurs étaient occupés dans le district de Porrentruy et 45 % dans celui de Laufon.

Fabrication de produits alimentaires et fourragers : 297 travailleurs (277).

Quatre districts abritent cette industrie. Courtelary est en tête avec 47 % des travailleurs (56 %) ; viennent ensuite Laufon avec 32 % (26 %), Porrentruy avec 15 % (11 %) et Moutier avec 6 % (7 %).

Arts graphiques : 173 travailleurs (171).

Industrie localisée dans tous les districts à l'exception de celui de La Neuveville (idem).

Les autres groupes économiques — 118 travailleurs — (115) occupent chacun moins de 50 travailleurs dans l'ensemble du Jura.

3.2. Les districts selon les branches économiques représentées

District de Moutier : 6213 travailleurs (6843).

L'industrie des machines est en première place avec 41 % des travailleurs du district (42 %). L'horlogerie en occupe 33 % (34 %) et la métallurgie 17 % (17 %). Les autres branches ont une part inférieure à 5 %.

District de Porrentruy : 5010 travailleurs (4933).

La moitié des travailleurs sont occupés dans l'horlogerie. L'industrie du tabac et celle des vêtements arrivent loin derrière

avec respectivement 12 % (9 %) et 11 % (14 %). Viennent ensuite les industries du textile avec 8 % (8 %), des machines avec 7 % (8 %) et la métallurgie avec 6 % (7 %). Les autres branches occupent chacune moins de 3 % (2 %) de la main-d'œuvre.

District de Courtelary : 4217 travailleurs (4746).

Nette prédominance de l'horlogerie avec 71 % des travailleurs (72 %). L'industrie des machines représente quant à elle les 16 % (15 %). Les autres branches ont une part inférieure à 5 %.

District de Delémont : 3836 travailleurs (4115).

L'horlogerie est également en tête avec 57 % des travailleurs (55 %) ; elle est suivie de l'industrie des machines avec 27 % (29 %) et de la métallurgie avec 8 % (9 %).

District de Laufon : 2273 travailleurs (2612).

Le premier groupe est celui de la mise en œuvre de la terre et de la pierre avec 44 % des travailleurs (35 %). L'industrie du papier est en seconde position avec 24 % (27 %) et elle est suivie de la métallurgie avec 11 % (10 %). Hormis le groupe transformation du bois et celui des machines qui comptent chacun 5 % des travailleurs (en 1971, seul le groupe transformation du bois avec 5 %), les autres branches occupent moins de 5 % des travailleurs.

District des Franches-Montagnes : 998 travailleurs (1122).

Domination de l'horlogerie avec 93 % des travailleurs (93 %). Les 7 % restants se répartissent entre trois branches.

District de La Neuveville : 405 travailleurs (466).

L'horlogerie est en tête avec 55 % des travailleurs (56 %) ; elle est suivie de l'industrie des machines avec 27 % (27 %) et de la métallurgie avec 14 % (13 %). Les autres branches représentées, à savoir la transformation du bois et l'industrie des vêtements, totalisent à eux deux les 4 % (3 %) restants.

3.3. La proportion de main-d'œuvre étrangère par district

Les données de ce chapitre sont étroitement liées à la représentation des différents groupes économiques dans les districts, ainsi qu'à la situation géographique de ces derniers — présence de travailleurs frontaliers notamment.

La répartition des travailleurs étrangers est la suivante dans les districts jurassiens.

Tableau 14

Proportion de travailleurs étrangers dans les districts en 1971 et 1973

Districts	1971	1973
Laufon	49 %	46 %
Porrentruy	43 %	44 %
Delémont	33 %	34 %
Courtelay	31 %	29 %
Moutier	29 %	29 %
La Neuveville	27 %	27 %
Franches-Montagnes	17 %	16 %

Jura 34 % 34 %

Les travailleurs frontaliers se rendent principalement dans les districts de Porrentruy où ils sont au nombre de 1441 (1302) et Laufon où on en compte 280 (327). Le district de Delémont en accueille 182 (155), celui des Franches-Montagnes 32 (40), celui de Courtelay 26 (34) et celui de Moutier 2 (5).

4. Conclusion

Le fait que cet exposé soit basé sur la statistique des entreprises soumises aux prescriptions spéciales de la loi sur le travail ne permet nullement de tirer des conclusions relatives à l'ensemble de l'industrie et des arts et métiers du Jura. Des tendances générales peuvent être dégagées, principalement en ce qui concerne l'évolution depuis 1971 et par comparaison avec la situation de l'industrie et des arts et métiers de la Suisse.

On notera toutefois le manque de diversification de l'industrie jurassienne qui connaît une nette prédominance de l'horlogerie et de l'industrie métallurgique et des machines. Ces trois groupes, avec 354 entreprises (80 % du total), occupent 17 855 personnes, soit les 78 % des travailleurs soumis aux prescriptions spéciales de la loi sur le travail.

En ce qui concerne les salaires et les traitements, nous constatons que les branches qui offrent les salaires les plus élevés sont sous-représentées dans le Jura.

D'autre part, l'évolution a été plus défavorable dans le Jura que dans l'ensemble de la Suisse entre 1971 et 1973, aussi bien en ce qui concerne le nombre d'entreprises que le nombre de travailleurs. En outre, compte tenu de l'indice moyen suisse des perspectives d'activité, les branches économiques jurassiennes les plus importantes paraissent moins favorisées.

Exploitations industrielles et travailleurs soumis aux prescriptions spéciales selon les branches économiques	Jura 1973	Ex- ploi- ta- tions	Travailleurs en tout		Travail- leurs étran- gers
			Total	H	F

Industrie métallurgique et artisans sur métaux

Fabrication du fer et de l'acier, laminage	2	98	98		31
Fonderie de fer	2	274	258	16	122
Laminage d'aluminium	1	121	111	10	46
Fabrication du cuivre et du laiton	1	257	242	15	78
Fonderie de métaux, de cloches, robinetterie	4	124	102	22	43
Tréfilerie, clous, chaînes	1	12	8	4	3
Vis, pièces décolletées	7	333	199	134	77
Articles d'aluminium, autres articles légers	1	30	30		8
Coutellerie, couverts	1	112	73	39	44
Outillage pour machines et presses	11	197	163	34	47
Meubles métalliques	1	62	55	7	17
Autres articles en métal	3	236	207	29	93
Construction de fer et d'acier	1	24	24		14
Serrurerie, constructions métalliques	6	121	100	21	68
Serrurerie et atelier mécanique	2	73	73		41
Serrurerie et installations sanitaires	1	44	44		28
Forge, maréchalerie	1	18	18		5
	46	2136	1805	331	765

Machines, appareils, véhicules

Machines, appareils divers	5	270	212	58	111
Machines-outils	22	2865	2683	182	669
Machines pour l'industrie textile	1	42	39	3	13
Appareils; instruments de précision, d'optique, de médecine	6	329	227	102	97
Machines de bureau	2	131	62	69	58
Machines et appareils ménagers	1	49	37	12	24
Autres machines, appareils, instruments	12	1018	922	96	351
Véhicules sur rail, téléphériques, ascenseurs	1	26	26		1
Cycles, motocycles	1	38	32	6	4
Autres véhicules et moyens de transport	1	62	62		28
Machines et appareils	1	14	14		1
	53	4844	4316	528	1357

Industrie horlogère

Ebauches, pièces dét. de montres	185	8363	4668	3695	2709
Fabrication et assemblage de montres	61	2167	966	1201	329
Horloges de clocher, pendules et réveils	2	233	96	137	83
Outils d'horlogers	7	112	66	46	44
	255	10875	5796	5079	3165

Voitures d'enfants, jouets, engins de sport

Voitures d'enfants	1	6	3	3	3
--------------------	---	---	---	---	---

Industrie du papier

Cellulose, papier, carton	3	564	448	116	239
Autres articles de papier	1	27	19	8	
Cartonnage	1	23	11	12	5
	5	614	478	136	244

Exploitations industrielles et travailleurs soumis aux prescriptions spéciales selon les branches économiques (suite) Jura 1973	Ex- ploi- ta- tions	Travailleurs en tout		Travail- leurs étran- gers
		Total	H	

Arts graphiques

Impression de livres et de journaux	9	159	132	27	12
Lithographie, offset, impression en creux	1	14	11	3	
	10	173	143	30	12

Fabrication et mise en oeuvre du cuir

Articles en cuir, articles de voyage	1	10	4	6	2
--------------------------------------	---	----	---	---	---

Industrie du caoutchouc et des matières plastiques

Articles divers en matière plastique	4	50	19	31	18
--------------------------------------	---	----	----	----	----

Industrie chimique

Encre, crayons de couleur	1	25	19	6	8
---------------------------	---	----	----	---	---

Mise en oeuvre de la terre et de la pierre

Taille de pierre naturelle (sauf monuments funéraires)	1	46	46		26
Ciment, chaux, gypse	4	236	234	2	103
Pierres artificielles, articles de ciment, de plâtre	4	208	207	1	123
Briqueterie	1	129	112	17	65
Céramique pour ménage, industrie, construction	2	803	606	197	410
Verre et verrerie	2	165	122	43	82
	14	1587	1327	260	809

Fabrication de produits alimentaires et fourragers

Meunerie	2	28	28		3
Boulangerie, pâtisserie	2	44	24	20	26
Cacao, chocolat	1	131	70	61	91
Sucreries	1	85	19	66	17
Levure, levain en poudre	1	9	8	1	
	7	297	149	148	137

Industrie du tabac

Cigarettes	1	594	338	256	131
------------	---	-----	-----	-----	-----

Industrie textile

Fil et fil retors de fibres naturelles	1	422	120	302	375
--	---	-----	-----	-----	-----

Exploitations industrielles et travailleurs soumis aux prescriptions spéciales selon les branches économiques (suite) Jura 1973

	Ex- ploi- ta- tions	Travailleurs en tout		Travail- leurs étran- gers	
		Total	H		F
<u>Vêtements, lingerie, chaussures, literie</u>					
Vêtements pour hommes, garçons	4	193	21	172	149
Vêtements pour dames, fillettes	1	21		21	4
Vêtements pour dames et messieurs	1	54	4	50	29
Vêtements de tricot	1	9		9	3
Sous-vêtements de tricot	2	269	46	223	188
Bas, chaussettes	3	47	6	41	14
Chaussures	1	179	97	82	135
Réparations, chaussures sur mesure	1	6	6		2
	14	778	180	598	524
<u>Transformation du bois, du liège</u>					
Scieries, rabotage, imprégnation	12	260	239	21	111
Plaquage et contre-plaqué, panneaux de fibre	2	91	90	1	40
Matériel d'emballage, caisses	2	30	30		15
Objets de liège	1	25	8	17	14
Meubles d'appartement	2	14	14		9
Meubles divers (ébénisterie)	2	45	45		14
Portes, fenêtres, menuiserie du bâtiment	4	49	49		24
	25	514	475	39	227
<u>Bijouterie, gravure et frappe</u>					
Bijouterie, objet en métal précieux	1	18	8	10	15
Monnaie, gravure, frappe	1	9	4	5	5
	2	27	12	15	20
Total industrie, arts et métiers	440	22952	15184	7768	7797

Table des matières

	Pages
1. Introduction	33
2. Les caractéristiques structurelles de l'industrie jurassienne	34
2.1. Les groupes et sous-groupes économiques	34
2.2. La main-d'œuvre occupée	35
a) main-d'œuvre féminine	35
b) main-d'œuvre étrangère	36
c) main-d'œuvre frontalière	36
2.3. La grandeur des entreprises	36
2.4. L'évolution entre 1971 et 1973	37
2.5. Les perspectives d'activité des groupes d'industrie	38
2.6. Les salaires et traitements versés selon les branches économiques	40
3. Les caractéristiques régionales de l'industrie jurassienne	42
3.1. La localisation des branches économiques par district	42
3.2. Les districts selon les branches économiques représentées	43
3.3. La proportion de main-d'œuvre étrangère par district	44
4. Conclusion	44
5. Annexe	45
	47

Liste des tableaux

	Pages
1 <i>Nombre d'exploitations et de personnes occupées dans les groupes économiques en 1971 et 1973</i>	35
2 <i>Proportion de main-d'œuvre féminine dans les groupes économiques en 1971 et 1973</i>	36
3 <i>Proportion de main-d'œuvre étrangère dans les groupes économiques en 1971 et 1973</i>	36
4 <i>Main-d'œuvre frontalière par groupes économiques en 1971 et 1973</i> .	36
5 <i>Grandeur des exploitations selon le nombre de travailleurs occupés en 1973</i>	37
6 <i>Exploitations occupant plus de 200 travailleurs selon les groupes économiques en 1971 et 1973</i>	37
7 <i>Variation du nombre d'exploitations et de travailleurs assujettis entre 1971 et 1973 dans le Jura et en Suisse</i>	38
8 <i>Variation du nombre d'exploitations et de travailleurs assujettis entre 1971 et 1973 selon la grandeur des entreprises</i>	38
9 <i>Indice appréciatif des perspectives d'activité des groupes d'industrie en Suisse pour le troisième trimestre 1974</i>	39
10 <i>Cessation d'activité d'entreprises industrielles entre 1970 et 1973 en Suisse</i>	39
11 <i>Gains horaires moyens des ouvriers et ouvrières en Suisse en 1973</i> .	40
12 <i>Traitements mensuels moyens des employés et employées en Suisse en 1973</i>	41
13 <i>Indice 1973 des gains moyens de tous les travailleurs en Suisse</i> . .	42
14 <i>Proportion de travailleurs étrangers dans les districts en 1971 et 1973</i>	44

POUR COMPRENDRE L'ÉCONOMIE

Qu'est-ce que la stagflation ? Comment en sortir ?

par Gilbert BLARDONE,

professeur de politique économique comparée à l'Institut d'études politiques de Lyon

Trois courants de pensée s'affrontent

La stagflation : ce sont les Anglais qui ont lancé le terme. Il est synonyme de ralentissement de la production et d'augmentation du chômage combinés avec une hausse des prix maintenue ou accrue. Le phénomène est particulièrement net au Japon et aux Etats-Unis. Il

gagne actuellement l'Europe et la France. Le point de départ du mouvement semble être l'inadaptation des politiques anti-inflationnistes pratiquées aux réalités économiques et sociales d'aujourd'hui. Les prix résistent à ces politiques ou continuent d'augmenter tandis que l'acti-